


COMMUNE de æ

Formulaire de demande de location



RP0\$VRFLDWRQRP8DUWF0LH «

RP8RDFW

8MVH

« «

8MUL0 BB BB BB BB BB BB BB BB BB

7p0 BB BB BB BB BRUVB BB BB BB BB

D8pVHDWRQRLp8BB BB BXBB BB

\$85007

EXPOSITION	XU8SXEOE
AUTRE MANIFESTATION	UFM
	XU8SXEOE

PEX0XFUD

□ □

MBDDOP

□ □ □

MBDDOP

□

RPEUSURIV

MODALITES DE LOCATION

- Pour une **réservation**, prendre contact avec le **secrétariat de la Mairie** pour connaître la disponibilité de la salle.
- Confirmer la demande **en remplissant le formulaire de demande de location**. **Seul le formulaire dûment rempli et signé constitue la demande officielle**. Cette formalité devra être remplie **au maximum 15 jours après la prise de contact, ce délai expiré, la réservation de la salle n'est plus garantie**.
- La réponse sera communiquée, par écrit, dans le mois en cours.
- **Dès réception de ce courrier, se rendre au secrétariat de la Mairie** afin de finaliser la réservation par la signature du règlement et de la convention, ainsi que la remise de :
 1. Une **attestation d'assurance** couvrant la **responsabilité civile** du demandeur.
 2. Selon les manifestations organisées : Les **attestations de déclarations obligatoires** (SACEM)

La réservation n'est effective qu'après réception et acceptation du dossier complet.

- Le **solde** du règlement de la location devra être réglé **impérativement huit jours avant la remise des clés**.

TARIFS

✓ **Associations dont le siège est sur la Commune de Lacoste et résidents de la Commune,**

pour les manifestations sans but lucratif:

Gratuité pour une durée maximale de 15 jours renouvelable une fois dans l'année.

✓ **Associations dont le siège est sur la Commune de Lacoste et résidents de la Commune, pour les manifestations à but lucratif:**

Pour la salle de 38m² **XX€** par jour. Pour la salle de 18m² **XX€** par jour.

Pour les deux salles **XX€** par jour.

Durée maximale de **XX** jours.

✓ **Non-résidents de la Commune :**

Pour la salle de 38m² **XX€** par jour. Pour la salle de 18m² **XX€** par jour.

Pour les deux salles **XX€** par jour.

Durée maximale de **XX** jours.

Les demandes de locations n'entrant pas dans le cadre des catégories précédentes seront soumises à autorisations préalables délivrées par le Maire ou la commission. Toute demande de location par une société à caractère commercial fera l'objet d'une étude en mairie pour en déterminer le tarif.

Les chèques de réservation et de caution doivent être au nom du résident ou de l'association qui bénéficie du tarif.

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des modalités de location de la salle d'exposition et m'engage à les respecter. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis. La municipalité se réserve le droit d'annuler, sans préavis, la location de la salle en cas de manquement aux dispositions du règlement intérieur.

Fait à CERCY-LA-TOUR, le

Signature du demandeur,
précédée de la mention « Lu et approuvé »